

Le Président

**SOUTENEZ JEUNESSE & ENTREPRISES
AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE en 2018**

Paris, le 12 janvier 2018

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis 32 ans l'Association Jeunesse & Entreprises et son réseau de 30 Clubs AJE agissent pour l'emploi des jeunes en les informant et en les sensibilisant sur le monde de l'entreprise. Nous rapprochons les jeunes et le milieu éducatif des entreprises d'un même territoire en vue de collaborations efficaces et durables.

Jeunesse & Entreprises crée et développe en permanence une multitude d'actions et d'outils documentaires innovants, afin d'éclairer les jeunes, leurs parents et leurs enseignants sur les attentes en constante évolution des entreprises et de faciliter leur apprentissage en milieu professionnel. Menées systématiquement en collaboration avec les entreprises, selon des objectifs définis ensemble, nos actions permettent aux jeunes lycéens et étudiants d'acquérir durant leur formation le savoir, le savoir-être et la prise de conscience de leurs capacités d'adaptation ainsi que des compétences et qualités nécessaires, dans les secteurs d'activités ou métiers qu'ils recherchent.

En 2018, grâce à la taxe d'apprentissage, Jeunesse & Entreprises souhaite donner un grand coup d'accélérateur dans le prolongement des 8 Escales qui ont permis avec un grand succès de diffuser sur toute la France la culture d'entreprendre auprès de 1200 jeunes et d'éveiller leur curiosité !

Par ailleurs, nous avons décidé de nous lancer dans un grand projet consistant à bâtir un MOOC pour expliquer aux jeunes ce qu'est l'entreprise aujourd'hui à l'heure du numérique. Ce MOOC est déjà très attendu des établissements d'enseignement et nous comptons sur votre soutien pour mener à bien ce projet.

Grâce au versement de la Taxe d'Apprentissage, seul impôt dont la législation vous donne la liberté de choisir les bénéficiaires, vous investissez dans l'avenir de l'emploi des jeunes, vous participez à les motiver, contribuez à la formation de vos futurs collaborateurs et participez au développement territorial de la sphère Jeunes-Enseignants-Entreprises.

Votre taxe d'apprentissage nous permet d'exister et d'agir. Nous avons besoin d'elle et de vous.

Notre association est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage « hors quota » ainsi que les fonds libres pour la promotion de la formation initiale technologique, professionnelle et des métiers. Afin de nous soutenir, vous trouverez à toutes fins utiles notre document de présentation « *Qui sommes-nous ?* ».

Avec toute notre reconnaissance pour votre soutien si nécessaire pour l'avenir de votre entreprise et de nos jeunes, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à mes sentiments cordialement dévoués.

Yvon Gattaz

Merci de votre soutien personnel
Bien amicalement

